



Evry-Courcouronnes, le 14 juin 2024

Sous-Direction Pilotage et Innovation
Groupement du Pilotage et de l'Organisation Transverse
Service Planification et Gestion des instances
Affaire suivie par AM RAHAL
Tél. : 01 78 05 45 92
Courriel : instances@sdis91.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 14 JUIN 2024

Le 14 juin 2024 à 11h00, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la direction, 1, Rond-point de l'Espace, 91035 Evry-Courcouronnes, sur convocation en date du 7 juin 2024, sous la présidence de M. Guy CROSNIER, Président du Conseil d'administration du SDIS.

Le secrétariat de séance est assuré par le Contrôleur Général Patrick VAILLI, Directeur Départemental.

- **MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE**

Madame : Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET

Messieurs : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Alexandre TOUZET

- **MEMBRES DE L'ADMINISTRATION**

- Colonel Sébastien ROUX, Directeur Départemental Adjoint
- Lieutenant-Colonel Laurent MAUGAN, Sous-Directeur Pilotage et Innovation

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et fait procéder à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le mode de votation retenu est le vote à main levée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS / OBJET	AVIS DU BUREAU
Monsieur Guy CROSNIER, Président du Conseil d'Administration, rapporteur	
B-24-06-1GPOT Autorisation donnée au Président pour représenter le SDIS de l'Essonne en justice dans une affaire l'opposant à l'un de ses agents	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-24-06-2GPOT Adhésion au groupement de commandes du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne pour la reliure des actes administratifs	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-24-06-3GPOT Approbation d'une convention de cession à titre gratuit de modulaires appartenant au SDIS 91, au profit de la commune de Soisy sur Seine	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET
B-24-06-1SDS Approbation d'un avenant à la convention de service d'achat centralisé relative aux accords-cadres n° 2023 R037 MS01 (DMSPAN-1) et R093 MS01 (DMSPAN-1) entre le groupement d'intérêt public « réseau des acheteurs hospitaliers » (GIP RESAH) et le service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne relative à la fourniture de dispositifs médicaux standards stériles et de pansements	Approuvé à l'unanimité Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET

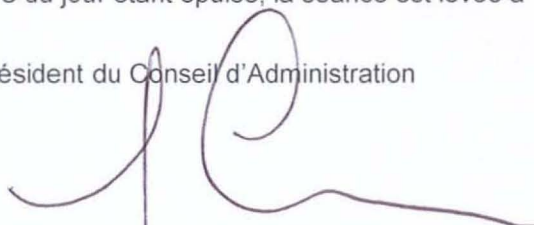
<p>B-24-06-2SDS</p> <p>Approbation d'une convention de service d'achat centralisé relative à l'accord cadre n° 2023-r074 (mn024) entre le groupement d'intérêt public « réseau des acheteurs hospitaliers » (gip resah) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne ayant pour objet la fourniture de médicaments non substituables ou sans équivalent thérapeutique</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-06-1GSIC</p> <p>Approbation de la convention permettant l'accès au lot n° 1 de l'accord-cadre 2023-R116 « acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail et prestations de services associées », du Groupement d'Intérêt Public, « le RéSeau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-06-2GSIC</p> <p>Approbation de la convention permettant l'accès aux lots 1 et 2 de l'accord-cadre 2023-R036 « services opérés de télécommunications », du Groupement d'Intérêt Public, « le RéSeau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
<p>B-24-06-2GT</p> <p>Réforme des véhicules et des matériels usagés 2024-04</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>

DOSSIER REMIS EN SEANCE

<p>B-24-06-1GT Approbation d'une convention de mise à disposition temporaire portant sur une astreinte mécanique par le SDIS 91 au profit du SDIS 78, dans le cadre des épreuves de jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024 prévues dans le département des Yvelines</p>	<p>Le Colonel Sébastien Roux présente le dossier.</p> <p>Il informe que le SDIS 91 apportera son soutien au SDIS 78 pendant les jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, afin de renforcer ses équipes en assurant la maintenance mécanique des poids-lourds qui lui sont confiés dans le cadre des renforts extra zonaux.</p> <p>Il ajoute que la mise à disposition de personnels disposant de cette compétence ainsi que de véhicules intervenant sur place pour transporter ceux en panne est consentie à titre gratuit.</p> <p>Toutefois, le SDIS 91 se réservera le droit de facturer des frais annexes (péages, carburant, forfait pneumatique au-delà de cinq interventions) de même que tous les frais assumés résultant des réparations sur les véhicules en panne (pièces détachées etc...).</p> <p>Enfin, quand bien même les véhicules confiés au SDIS 91 sont couverts par son assurance « Responsabilité Civile Professionnelle Garage », le Colonel Roux précise qu'en cas de sinistre, le règlement de la franchise d'assurance d'un montant maximum de 750 euros incombera au SDIS 78.</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pour : Guy CROSNIER ; Damien ALLOUCH ; Dany BOYER ; Marie-Claire CHAMBARET ; Alexandre TOUZET</p>
---	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président du Conseil d'Administration



Guy CROSNIER

Le Secrétaire de séance



Contrôleur Général Patrick VAILLI